

L'avenir des « Coquillottes »

Un nouveau foyer-logement ouvrira en 2018 à la place de l'ancienne caserne des pompiers. Il succédera aux Coquillottes.

Vous savez, le tableau électrique est très mal situé aujourd'hui, pas facile d'accès. »

Le responsable de chez Icade écoute attentivement cette résidente. Puis il lui montre le plan d'un des futurs appartements et la rassure : tout sera plus simple. En 2018, les actuels résidents des Coquillottes déménageront dans un nouveau foyer-logement, situé sur l'ancienne caserne des pompiers.

Le bail a été signé entre le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Meuse Grand Sud et Icade, un promoteur immobilier, filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Le futur établissement coûtera 6,4 millions d'euros. Il accueillera autant de résidents qu'avant, 68. « Mais pas dans la même chambre », a plaisanté Bertrand Pancher, le président de Meuse Grand Sud.

Les Coquillottes datent de 1974. Il n'avait pas bénéficié de travaux importants et n'allait plus être en règle pour ce qui est de l'accès des personnes à mobilité réduite.



■ Des résidentes de l'actuel foyer et des personnels ont pu poser des questions au personnel d'Icade, le constructeur du futur établissement. Photo ER

te. « Un bâtiment obsolète », estime même François Audollent, le directeur régional d'Icade. Le futur foyer-logement promet un grand saut qualitatif : le bâtiment sera à énergie passive.

Des entrepreneurs locaux, s'ils « jouent le jeu »

« Les dépenses de chauffage devraient être divisées

par trois ou quatre », estime François Audollent. Une isolation plus performante, une ventilation double flux, de l'eau chaude obtenue en partie grâce à des panneaux solaires : ces « options » ont été proposées par Icade. Le surcoût par rapport à une construction classique sera rattrapé par les économies.

Le futur établissement sera aussi un premier pas de l'écoquartier espéré dans ce

secteur, à deux pas du nouveau cinéma à venir, en lieu et place du Hall des Brasseries.

Le chantier sera mené par Icade. « Nous choisirons les entrepreneurs, sans avoir à nous justifier, explique François Audollent. C'est l'agilité du privé, allié à l'exigence du public. » Les entreprises locales pourront être utilisées, « mais l'économie du projet sera la rè-

Un lieu pour des seniors de 60 ans

► Un foyer-logement s'adresse à des personnes âgées de 60 ans et plus, autonome. Les appartements leur sont loués non meublés. Les locataires payent une redevance qui couvre notamment les charges et les services proposés par l'établissement, par exemple la présence du centre intercommunal ou l'astreinte de nuit.

► Un T1 Bis représentera une surface de 35 m², un T2 atteint 46 m². Les logements bénéficieront de terrasses.

► Le financement est assuré par la CARSAT et le GIP Meuse. Le planning prévoit la déconstruction de la caserne des pompiers au premier semestre 2017. L'appartement témoin devrait être visible à partir de 2018. Le déménagement depuis l'ancien foyer est attendu à la fin de 2018.

gle », prévient-il encore.

Une fois terminé, le foyer-logement sera livré à Axentia, un bailleur social, qui le gèrera pour le compte du CIAS. Il en aura la propriété pour quarante ans, soit à peu près autant que l'âge des Coquillottes. D'ici là, la construction d'une piscine pourra être envisagée, comme le réclamait en souriant une résidente.

Julien BÉNÉTEAU